Contents

Temps de lecture :23 Secondes

Volontaires Internationaux au Service des Actions Humanitaires (VISAH-TOGO), est une association apolitique, à but non lucratif, créée en septembre 2009 et régie par la loi N° 40 – 484 du 01 juillet 1901. Enregistrée par le ministère de l'intérieur, de la sécurité et de la Décentralisation sous le N° 4135/ MATDCL/2009, elle est officiellement reconnue sous le numéro de récépissé 1111/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA.

Télécharger le contenu complet en PDF